

## **Séance publique du 21 juin 2005**

### **Délibération n° 2005-2765**

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2004 - Budget du restaurant administratif**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget annexe des restaurants officiel et administratif a été créé en 2002, afin de répondre à l'obligation réglementaire d'assujettissement de plein droit à la TVA des cantines administratives. Ainsi que le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M14, les dépenses et les recettes correspondantes sont individualisées dans ce budget annexe et réalisées pour leur valeur hors taxes.

#### **Le restaurant communautaire assure deux prestations en régie directe :**

- le self-service, réservé aux agents communautaires, mais également aux tiers, sous certaines conditions définies par la délibération n° 2001-0335 du 5 novembre 2001. Cette activité est soumise au taux réduit de 5,50 %, selon le décret n° 2001-237 du 20 mars 2001,
- le restaurant dit officiel propose une restauration comparable à celle du secteur concurrentiel, soumise au taux de 19,60 % et est également responsable de la tenue du bar du Conseil.

Le budget annexe du restaurant retrace tous les flux financiers pour leurs montants hors taxes : frais de production, frais de personnel, de maintenance, d'entretien des matériels et des locaux, recettes issues de la vente des repas. Il s'équilibre par une subvention du budget principal.

Le compte administratif 2004 du budget annexe du restaurant communautaire, soumis à l'approbation du Conseil, a été arrêté en dépenses à 2 046 410,23 € et en recettes à 2 046 415,31 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté de 13 454,38 € le solde, à la clôture 2004, est positif de 13 459,46 €.

Des reports de crédits ont été réalisés pour un montant de 74 479,33 € en dépenses et de 77 301,73 € en recettes. Le solde disponible à la clôture de l'exercice s'élève ainsi à 16 281,86 €.

**Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - résultat à la clôture 2004 (en €HT) - tableau n° 1**

Libellé	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>recettes</b>	<b>30 709,49</b>	<b>2 015 705,82</b>	<b>2 046 415,31</b>
produits des services		613 064,60	613 064,60
remboursements de charges		80,06	80,06
autres produits exceptionnels		14,18	14,18
subvention du budget principal	28 892,51	1 400 730,00	1 429 622,51
amortissements	1 816,98	1 816,98	3 633,96
<b>dépenses</b>	<b>30 709,49</b>	<b>2 015 700,74</b>	<b>2 046 410,23</b>
charges à caractère général		743 933,19	743 934,17
charges de personnel et assimilées		1 269 950,57	1 269 950,57
immobilisations	28 892,51		28 892,51
amortissements	1 816,98	1 816,98	3 633,96
<b>résultat de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>5,08</b>	<b>5,08</b>
résultat antérieur reporté		13 454,38	13 454,38
<b>résultat de clôture</b>	<b>0,00</b>	<b>13 459,46</b>	<b>13 459,46</b>
reports de recettes		77 301,73	77 301,73
reports de dépenses		74 479,33	74 479,33
<b>résultat global de clôture 2004</b>	<b>0,00</b>	<b>16 281,86</b>	<b>16 281,86</b>

**Les dépenses - section de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement 2004 s'élèvent à 2 015 700,74 € pour 1 710 281,19 € en 2003, soit une augmentation de 17,86 %.

Deux explications principales peuvent être données à ces évolutions. D'une part, la fréquentation du self s'est accrue de 10 % en 2004. D'autre part, des travaux d'entretien et le renouvellement de matériels ont dû être effectués à la suite du contrôle de la direction des services vétérinaires et dans le cadre du projet de service, visant à intégrer la procédure Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP), pour améliorer la sécurité alimentaire.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des évolutions pour chaque poste de dépense.

**Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses de fonctionnement par nature (en €HT) - tableau n° 2**

Nature	Réalisé 2003	Réalisé 2004	Ecart	Evolution (en %)
<b>charges à caractère général</b>	<b>537 740,05</b>	<b>719 422,79</b>	<b>181 682,74</b>	<b>33,79</b>
alimentation	381 889,05	389 507,45	7 618,40	1,99
fluides	40 745,04	50 623,10	9 878,06	24,24
maintenance chauffage	4 642,14	2 634,99	- 2 007,15	- 43,24
fournitures et petit équipement	8 344,30	48 346,84	40 002,54	479,40
location vêtements et matériel, achat vêtements	19 625,73	20 728,21	1 102,48	5,62
entretien de bâtiments et réparations autres biens	30 972,77	89 890,41	58 917,64	190,22
maintenance informatique	4 164,80	6 265,47	2 100,67	50,44
primes d'assurances incendie et risques	2 257,70	3 108,08	850,38	37,67
études et conseils en organisation et gestion	0,00	49 140,00	49 140,00	-
autres frais divers	0,00	544,64	544,64	-
contrôle sanitaire et enlèvement des huiles usagées	2 159,61	2 751,93	592,32	27,43
frais de nettoyage des locaux et produits d'entretien	41 126,43	51 452,82	10 326,39	25,11
annonces et insertions	1 812,48	4 428,85	2 616,37	144,35
<b>charges de personnel</b>	<b>1 166 574,11</b>	<b>1 294 460,97</b>	<b>127 886,86</b>	<b>10,96</b>
personnel extérieur	16 787,56	39 117,57	22 330,01	133,02
masse salariale (rémunération, heures supplémentaires, indemnités, charges sociales, subventions aux mutuelles)	1 121 506,49	1 212 005,99	90 499,50	8,07
emplois d'insertion et apprentis	20 168,26	10 932,01	- 9 236,25	- 45,80
médecine du travail	1 042,74	1 705,86	663,12	63,59
formation	0,00	13 909,45	13 909,45	-
accidents du travail	1 564,81	872,18	- 692,63	- 44,26
transport de personnel	0,00	2 547,84	2 547,84	-
assurances resp. civile, décès, protection juridique	5 504,25	5 475,07	- 29,18	- 0,53
subvention au comité social	0,00	7 895,00	7 895,00	-
<b>dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>	<b>1 816,98</b>	<b>1 816,98</b>	<b>-</b>
<b>charges exceptionnelles : annulation du titre émis à l'encontre du SDIS pour participation aux charges de structure</b>	<b>5 967,03</b>	<b>0,00</b>	<b>- 5 967,03</b>	<b>- 100,00</b>
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 710 281,19</b>	<b>2 015 700,74</b>	<b>305 419,55</b>	<b>17,86</b>

**A) - le restaurant administratif**

Le fonctionnement du self est assuré par vingt-sept agents de la filière technique. Les huit agents de la filière administrative, affectés au restaurant administratif, assurent à la fois la gestion du self et du restaurant officiel. Les charges de personnel de 1 190 822,11 € correspondent donc à un effectif total de trente-cinq agents. En raison de leur intégration à l'effectif communautaire, le coût des emplois d'insertion et apprentis a diminué de 45,8 % entre 2003 et 2004, passant de 20 168 € à 10 932 €.

Le recours au personnel intérimaire a augmenté en 2004 : il avait représenté 13 176 € en 2003, contre 31 939 € en 2004. Cette hausse s'explique par une augmentation des absences pour maladie, sensible sur un petit effectif.



Un renfort des effectifs en fin d'année devrait permettre de limiter le recours au personnel intérimaire en 2005.

Les charges à caractère général, détaillées dans le tableau ci-dessous, ont représenté 470 171,68 €. La part consacrée aux denrées alimentaires est de 340 258,43 €. Ce poste est en baisse de 10,51 %, 404 878 € avaient été réalisés en 2003. La maîtrise des coûts s'explique notamment par la passation systématique de marchés pour l'achat de ces denrées.

En 2004, ce sont 160 684 repas qui ont été servis au self, soit 659 repas en moyenne par jour (contre 599 repas l'an dernier, soit une augmentation de plus de 9 %). 2 004 repas ont été offerts aux agents communautaires à l'occasion de formations effectuées à l'hôtel de Communauté, soit 437 de moins que pour l'exercice 2003.

Le restaurant administratif n'est pas seulement ouvert aux agents communautaires. La Communauté urbaine a signé des conventions avec l'Agence d'urbanisme et la Compagnie générale des eaux (CGE) pour permettre à leur personnel de continuer à venir déjeuner au self en profitant de la TVA à 5,5 % : 8 422 repas ont été servis à ce titre en 2004.

Les agents mis à dispositions du SDIS, de l'Agence d'urbanisme, de la CGE ou d'autres organismes bénéficient de la TVA à 5,5 % également. Cette population représente 1 947 repas pour l'année 2004. Il en est de même pour les emplois d'insertion, les stagiaires-écoles : 4 437 repas en 2004.

Soixante-six repas ont été pris au self par des prestataires de service intervenant à la Communauté urbaine pour la direction des systèmes d'information et de télécommunications (DSIT) par exemple. Dans ce cas, le supplément de 6,10 € par repas et le taux de TVA à 19,6 %, facturés individuellement, sont très dissuasifs.

Pour les 1567 personnes extérieures invitées par les services communautaires, le taux de TVA à 19,6 % est également appliqué mais le rapport qualité-prix et le gain de temps occasionné restent dans ce cas très compétitifs.

#### B) - le restaurant officiel

Trois agents de la filière technique sont spécifiquement affectés au restaurant officiel, ce qui représente 103 638,86 € de charge de personnel.

En 2004, 3 973 convives ont été reçus au restaurant officiel contre 4 248 en 2003. L'achat de denrées alimentaires s'est élevé à 53 517 €, soit une diminution de 9,8 % par rapport à 2003.

Le tableau n° 3 ci-dessous détaille les dépenses par activité.

#### Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses de fonctionnement par activité (en € HT) - tableau n° 3

Activité	Budget primitif	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (en %)	Reports
<b>restaurant administratif</b>	<b>1 796 627,00</b>	<b>1 851 014,70</b>	<b>1 660 993,79</b>	<b>89,73</b>	<b>52 469,43</b>
<b>charges à caractère général</b>	<b>606 672,00</b>	<b>622 389,33</b>	<b>470 171,68</b>	<b>75,54</b>	<b>48 564,32</b>
alimentation	476 000,00	454 849,76	340 258,43	74,81	22 058,71
fournitures et petit équipement	5 000,00	39 240,00	37 993,11	96,82	36,50
fournitures d'entretien		10 415,00	9 897,10	95,03	517,90
maintenance informatique	8 670,00	8 670,00	6 265,47	72,27	
location de vêtements	23 000,00	25 027,81	18 233,43	72,85	6 794,38
vêtements de travail	1 842,00	2 763,16	779,27	28,20	91,42
entretien de bâtiments et réparations autres biens	3 640,00	3 100,00	898,50	28,98	2 541,80
études et conseil en organisation	83 720,00	67 720,00	49 140,00	72,56	16 380,00
autres frais divers	0,00	1 200,00	544,64	45,39	
annonces et insertion	2 300,00	6 000,00	4 159,50	69,33	

contrôles sanitaires et enlèvement des huiles usagées	2 500,00	3 403,60	2 002,23	58,83	143,61
<b>charges exceptionnelles</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>charges de personnel (y compris personnel administratif et chef de cuisine)</b>	<b>1 189 455,00</b>	<b>1 228 125,38</b>	<b>1 190 822,11</b>	<b>96,96</b>	<b>3 905,11</b>
personnel intérimaire	15 000,00	42 924,39	31 939,28	74,41	3 905,11
rémunération du personnel	610 795,00	625 284,68	618 593,36	98,93	
indemnités	183 482,00	195 988,75	193 368,29	99,00	
charges sociales	288 554,00	283 588,42	281 043,08	99,10	
cessations progressives d'activité	25 608,00	25 608,00	25 315,14	98,86	
accidents du travail et contrôle médical	5 364,00	5 364,21	803,32	14,98	
médecine du travail	3 201,00	4 096,24	1 571,19	38,36	
formation	32 329,00	16 427,70	12 642,27	76,96	
subvention aux associations du personnel	7 272,00	7 271,71	7 271,71	100,00	
emplois d'insertion et apprentis	11 668,00	13 089,53	10 932,01	83,52	
primes d'assurances responsabilité civile, etc.	6 182,00	6 182,11	5 042,83	81,57	
transport de personnel	0,00	2 299,63	2 299,63	100,00	
<b>restaurant officiel</b>	<b>213 210,00</b>	<b>227 822,08</b>	<b>165 640,30</b>	<b>72,71</b>	<b>6 618,35</b>
<b>charges à caractère général</b>	<b>111 538,00</b>	<b>118 932,88</b>	<b>62 001,44</b>	<b>52,13</b>	<b>4 596,64</b>
alimentation et licence	100 080,00	99 396,04	49 249,02	49,55	4 268,82
fournitures et petit équipement	3 000,00	8 500,00	7 924,85	93,23	106,24
fournitures d'entretien		2 500,00	1 693,51	67,74	
location de vêtements et matériel	5 600,00	5 600,00	1 648,72	29,44	121,28
vêtements de travail	158,00	236,84	66,79	28,20	
entretien de bâtiments et réparations autres biens	900,00	900,00	399,50	44,39	
annonces et insertion	500,00	500,00	269,35	53,87	
contrôles sanitaires et enlèvement des huiles usagées	1 300,00	1 300,00	749,70	57,67	100,30
<b>charges de personnel</b>	<b>101 672,00</b>	<b>108 889,20</b>	<b>103 638,86</b>	<b>95,18</b>	<b>2 021,71</b>
personnel intérimaire	4 200,00	10 200,00	7 178,29	70,38	2 021,71
rémunération du personnel	52 354,00	53 595,83	53 022,29	98,93	
indemnités	15 727,00	16 799,04	16 574,42	98,66	
indemnités	12 036,00	13 182,46	13 032,03	98,86	
charges sociales	24 733,00	24 307,58	24 089,41	99,10	
accidents du travail et contrôle médical	460,00	459,79	68,86	14,98	
médecine du travail	274,00	351,11	134,67	38,36	
formation	2 771,00	1 739,19	1 267,18	72,86	
subvention aux associations du personnel	623,00	623,29	623,29	100,00	
primes d'assurances responsabilité civile, etc.	530,00	529,89	432,24	81,57	
transport de personnel	0,00	283,48	248,21	87,56	

<b>autres charges</b>	<b>150 800,00</b>	<b>268 319,80</b>	<b>187 249,67</b>	<b>69,79</b>	<b>15 391,55</b>
primes d'assurances incendie et risques	3 498,00	3 498,00	3 108,08	88,85	
fluides	52 000,00	64 396,67	50 623,10	78,61	11 309,23
maintenance chauffage	5 000,00	5 000,00	2 634,99	52,70	1 883,18
fournitures et petit équipement	17 500,00	3 000,00	2 428,88	80,96	
entretien de bâtiments	35 100,00	98 750,20	88 592,41	89,71	90,00
frais de nettoyage des locaux et produits d'entretien	37 500,00	42 896,48	39 862,21	92,93	2 109,14
dépenses imprévues	202,00	50 778,45	0,00	0,00	
<b>total mouvements réels - dépenses</b>	<b>2 160 637,00</b>	<b>2 347 156,58</b>	<b>2 013 883,76</b>	<b>85,80</b>	<b>74 479,33</b>
<b>mouvements d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>1 816,98</b>	<b>1 816,98</b>	<b>100,00</b>	
amortissement des subventions d'investissement	0,00	1 816,98	1 816,98	100,00	
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 160 637,00</b>	<b>2 348 973,56</b>	<b>2 015 700,74</b>	<b>85,81</b>	<b>74 479,33</b>

#### Les recettes - section de fonctionnement

Les recettes progressent de 22,32 % (12,25 % si l'on neutralise la subvention d'équilibre du budget principal).

12 128 repas supplémentaires ont été servis en 2004. Le produit de la vente des repas s'élève à 613 064 €, pour 545 502 € en 2003, soit une hausse d'environ 12 % même si le prix moyen d'un repas servi au self est en diminution de 3,6 % : 3,45 € en 2004 contre 3,58 € en 2003.

La subvention du budget principal a été versée à hauteur de 1 400 730 €.

La mise aux normes du restaurant, le renouvellement du matériel, le réaménagement des locaux et les actions réalisées dans le cadre du plan d'amélioration pluriannuel des conditions de travail, permettent de créer une dynamique et de rendre plus attractif à la fois le self, facteur de cohésion sociale important et le restaurant officiel qui doit faire valoir ses atouts par rapport au secteur concurrentiel.

Les tableaux n° 4 et 5 ci-dessous récapitulent les recettes par nature d'activité.

#### Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - recettes de fonctionnement par nature (en €HT) - tableau n° 4

Nature	Réalisé 2003	Réalisé 2004	Ecart	Evolution (en %)
produits de la vente des repas	545 502,22	613 064,60	67 562,38	12,39
remboursement sur rémunération des CEC	2 349,01	80,06	- 2 268,95	-
prise en charge du déficit par le budget principal	1 100 000,00	1 400 730,00	300 730,00	27,34
autres produits exceptionnels	0,00	14,18	14,18	-
quote-part subv. invest. transf. compte de résultat	0,00	1 816,98	1 816,98	-
<b>total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 647 851,23</b>	<b>2 015 705,82</b>	<b>367 854,59</b>	<b>22,32</b>

**Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - recette de fonctionnement par activité (en € HT) - tableau n° 5**

Activité	Budget primitif	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (en %)	Reports
<b>restaurant administratif</b>	<b>116 000,00</b>	<b>595 624,69</b>	<b>522 698,89</b>	<b>87,76</b>	<b>52 426,74</b>
produits de la vente des repas	116 000,00	595 624,69	522 698,89	87,76	52 426,74
<b>restaurant officiel</b>	<b>535 000,00</b>	<b>116 000,00</b>	<b>90 365,71</b>	<b>77,90</b>	<b>12 434,48</b>
remboursement par le budget général des services et les élus	535 000,00	116 000,00	90 365,71	77,90	12 434,48
<b>autres produits</b>	<b>1 509 637,00</b>	<b>1 622 077,51</b>	<b>1 400 824,24</b>	<b>86,36</b>	<b>12 440,51</b>
prise en charge du déficit par le budget principal	1 494 637,00	1 594 637,00	1 400 730,00	87,84	
remboursement de traitements (CEC)	15 000,00	15 000,00	80,06	0,53	
subventions du budget principal - régularisation de mandat lié à rémunération du personnel du restaurant	0,00	12 440,51	0,00	0,00	12 440,51
autres produits exceptionnels	0,00	0,00	14,18	-	
<b>total mouvements réels - recettes</b>	<b>2 160 637,00</b>	<b>2 333 702,20</b>	<b>2 013 888,84</b>	<b>86,30</b>	<b>77 301,73</b>
mouvements d'ordre	0,00	1 816,98	1 816,98	100,00	0,00
quote-part subv. invest. transférées au compte de résultat	0,00	1 816,98	1 816,98	100,00	
<b>total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 160 637,00</b>	<b>2 335 519,18</b>	<b>2 015 705,82</b>	<b>86,31</b>	<b>77 301,73</b>

**Les dépenses - section d'investissement**

La prévision a été ouverte, en dépense, à hauteur de 53 816,98 €

Les mandatements ont représenté 30 709,49 €, soit 57 % des crédits ouverts.

28 892,51 € ont été réalisés dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements. La mise aux normes du restaurant communautaire a imposé l'acquisition, dès 2004, de divers matériels pour remplacement ou premier équipement, destinés à la cuisine et au self.

En mouvement financier l'amortissement de la subvention d'équipement reçue en 2002, du budget principal, pour l'achat d'équipements de cuisine et de mobiliers, génère une inscription pour ordre de 1 816,98 €

**Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses d'investissement  
(en €HT) - tableau n° 6**

Directions-délégations-périmètres d'interventions	Budget primitif dépenses	Prévision de dépenses	Réalisation de dépenses	Taux de réalisation sur prévision (en %)	Disponible
mouvements réels (hors avances) immobilisations (chapitre 21)		52 000,00	28 892,51	55,56	23 107,49
<b>total des dépenses de la PPI</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>28 892,51</b>	<b>55,56</b>	<b>23 107,49</b>
mouvement pour ordre - amortissement de la subvention du budget principal	0,00	1 816,98	1 816,98	100,00	0,00
<b>mouvements financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>1 816,98</b>	<b>1 816,98</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
<b>total des dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>53 816,98</b>	<b>30 709,49</b>	<b>57,06</b>	<b>23 107,49</b>

**Les recettes - section d'investissement**

Les titres de recette ont été émis pour la somme totale de 30 709,49 € c'est-à-dire 57 % de la prévision, comme en dépense. Il s'agit de mouvements financiers qui comptabilisent :

- \* la subvention du budget principal versée, soit 28 892,51 €, qui permet le financement des dépenses opérationnelles de l'exercice,
- \* l'annuité relative à l'amortissement des immobilisations effectuées en 2002, écriture pour ordre de 1 816,98 €;

**Compte administratif 2004 - budget annexe du restaurant communautaire - recettes d'investissement  
(en €HT) - tableau n° 7**

Mouvements financiers	Budget primitif recettes	Prévision de recettes	Réalisation de recettes	Taux de réalisation sur prévision (en %)	Disponible
mouvement réel - subvention du budget principal	0,00	52 000,00	28 892,51	55,56	23 107,49
mouvement d'ordre - amortissement des immobilisations	0,00	1 816,98	1 816,98	100,00	0,00
<b>total des recettes d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>53 816,98</b>	<b>30 709,49</b>	<b>57,06</b>	<b>23 107,49</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

**DELIBERE**

**1° - Donne** acte de la présentation du compte administratif 2004 du budget annexe du restaurant communautaire.

**2° - Constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, pour le report à nouveau, le résultat d'exploitation et les crédits portés, à titre budgétaire, aux différents comptes.

**3° - Décide** le report des crédits restant à réaliser sur la section de fonctionnement, à hauteur de 74 479,33 € en dépenses et 77 301,73 € en recettes.

**4° - Arrête** les résultats de l'exercice 2004 à 5,08 €, de la clôture 2004 à 13 459,46 € et du disponible global, après reports, à 16 281,86 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,